

## AUDIENCE AU MINISTERE

Une délégation du SNPsyEN a rencontré Monsieur MACRON Chef des Enseignements Scolaires à la DESCO le lundi 28 Août .

Cette audience répondait à une demande de notre part et elle s'inscrivait dans la continuité des échanges engagés précédemment avec les conseillers de François FILLON : Messieurs JUGNET et JOUVE.

Elle s'est déroulée dans un climat de compréhension réciproque, avec le souci d'une avancée de ce dossier. Nous avons noté une écoute positive de la part de notre interlocuteur qui semble bien connaître notre dossier.

Monsieur MACRON s'est placé d'emblée sur le terrain du « psychologue de l'éducation » et a posé en premier lieu la question de « l'articulation » entre l'école élémentaire et le collège, ce qui a permis d'aborder notre profession dans son ensemble au sein du système éducatif, de la maternelle à l'université.

Notre objectif premier était bien sûr de faire apparaître la nécessité d'un statut pour les Psychologues du premier degré en dénonçant toutes les conséquences de l'absence même d'un statut.

Nous avons pu ainsi montrer que le recrutement pose de plus en plus de problème, et que choisir la profession de Psychologue dans les écoles élémentaires et maternelles devient un parcours du combattant pour quelqu'un qui possède un DESS ou un Master de psycho, puisqu'il se voit contraint de passer le concours de l'IUFM, puis d'enseigner durant 3ans !...alors même que les professeurs des écoles titulaires d'une licence de psycho sont de moins en moins nombreux .

Il n'en reste pas moins que la connaissance du terrain « école » s'impose, elle peut se concevoir dans le cadre d'un stage d'une année par exemple, elle ne nécessite pas pour autant l'obligation d'enseigner . Monsieur MACRON semble nous rejoindre sur l'absence de fondement de cette règle des 3 ans.

Nous avons montré également de quelle façon nos missions de prévention sont de plus en plus grignotées par les incontournables actions d'expertises qui se multiplient pour répondre aux nécessités institutionnelles des commissions . L'effectif bien trop important de nombreux secteurs ne nous permet pas de remplir certaines de nos missions et de répondre aux demandes qui nous sont faites par les enseignants ou par les familles .

Durant l'heure et demie qu'a duré cette rencontre, nous avons pu dégager 3 points sur lesquels s'articule notre demande :

- 1° - la question du recrutement
  - l'articulation premier degré/second degré
- 2° - l'aspect institutionnel et nos missions face à l'organisation du travail des RASED dans le cadre des circonscriptions
- 3° - la nécessité d'un statut.

Monsieur MACRON présentera le contenu de notre audience au cabinet du Ministre. Il nous a invité à le re-contacter dès la fin septembre. Ce que nous ne manquerons pas de faire.

La d&légation du SNPsyEN :  
Farid BOUSMIA  
Gilbert ADAMCZIK  
Marie-Antoinette POIRSON